

ACTUALITÉ

Prolongement de la ligne 14 : le génie civil du premier tronçon attribué à Eiffage TP/Razel-Bec

Nathalie Moutarde | 17/03/2014 | 18:18 | **Transport et infrastructures**

A terme, la ligne 14 du métro parisien reliera la gare Saint-Lazare à Mairie de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis). Le génie civil du premier tronçon, entre Saint-Lazare et Porte de Clichy (3,6 km), a été confié au groupement Eiffage TP/Razel-Bec.

La RATP a attribué le lot génie civil du prolongement de la ligne 14 de Saint-Lazare à Porte de Clichy au groupement Eiffage TP/Razel-Bec pour un montant de 219 millions d'euros HT. Les entreprises se voient confier la réalisation d'un tunnel de 3,6 km, des stations Pont Cardinet et Porte de Clichy, dimensionnées pour des trains de 6 à 8 voitures et des accès de la station Porte de Clichy (correspondances avec la ligne 13 du métro et futur Palais de Justice de Paris). Le chantier débutera à la fin du premier semestre, les travaux de déviation des réseaux ayant démarré il y a environ un an.

Trois autres appels d'offres sont en cours portant sur la poursuite du tunnel jusqu'à Mairie de Saint-Ouen (2,2 km) et la station Mairie de Saint-Ouen ; la réalisation de la station Clichy-Saint-Ouen RER et enfin la construction du site de maintenance et de remisage situé dans la ZAC des Docks de Saint-Ouen.

Le coût total du prolongement de Saint Lazare à Mairie de Saint-Ouen (5,8 km au total), dont la mise en service est prévue à l'horizon 2017, est estimé à 1,38 milliard d'euros HT financé à hauteur de 55,22% par la Société du Grand Paris (SGP), 12,75% par la région Ile-de-France, 20% par la Ville de Paris et 0,90% chacun par les conseils généraux des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis. L'objectif du prolongement de la ligne 14 est de désaturer la ligne 13 d'environ un quart de ses voyageurs (trafic quotidien de 610 000 personnes).

Ce prolongement constitue la première étape de la réalisation du métro du Grand Paris, seule section du futur réseau à être réalisé sous maîtrise d'ouvrage conjointe du Syndicat des transports d'Ile-de-France et de la RATP. L'extension de la ligne 14 de Mairie de Saint-Ouen à Saint-Denis Pleyel, à l'horizon 2023, sera assurée par la SGP.